

L'Union Syndicale de Branche de l'aide à domicile (USB Domicile)
prend acte d'un premier pas vers la revalorisation des salaires mais
se déclare inquiet quant à l'effectivité et la pérennité du dispositif

Un signe encourageant envoyé au secteur lors de la conférence salariale
L'USB prend acte de l'effort d'augmentation du taux d'évolution de la masse salariale de la branche
de l'aide à domicile et salue ce premier pas vers la revalorisation des salaires. Mais il
reste inquiet quant à l'effectivité et la pérennité du dispositif.

Quelques semaines après la grille conventionnelle de la branche professionnelle de l'aide
à domicile (GAD) et la parution de son annuaire 2019, l'USB a pu constater que l'effort de
revalorisation salariale de 2019, de 1,5 %, ne pourra être maintenu que si le montant
conventionnel de la grille conventionnelle de la branche professionnelle de l'aide à domicile
est maintenu à 1,5 %.

Mais cela ne constitue qu'un premier pas vers la revalorisation des salaires de la branche
et l'USB reste inquiet quant à l'effectivité et la pérennité du dispositif.

[Communiqué] L'Union Syndicale de Branche de l'aide à domicile (USB Domicile) prend acte d'un premier pas vers la revalorisation des salaires mais se déclare inquiet quant à l'effectivité et la pérennité du dispositif

29 février 2020

Un signe encourageant envoyé au secteur lors de la conférence salariale L'USB prend acte de l'effort d'augmentation du taux d'évolution de la masse salariale de la branche de l'...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://adh.asso.fr/actu-adedom/communiquelunion-syndicale-de-branche-de-laide-domicile-usb-domicile-prend-acte-dun>

Liens

[1] <https://adh.asso.fr/actu-adedom/communiquelunion-syndicale-de-branche-de-laide-domicile-usb-domicile-prend-acte-dun>